



Les partenariats avec la population

Le financement participatif

VOLKSWIND peut proposer aux habitants de **participer au financement du parc éolien** à un taux préférentiel via une plateforme **participative** (*Lendosphère, Lendopolis, Enerfip, etc.*) lors des trois grandes phases du projet : **Développement / Construction / Exploitation**.

Exemple d'une campagne de financement participatif



200 000 €
Objectif de collecte



2 ans
Durée du prêt
Échéances
semestrielles



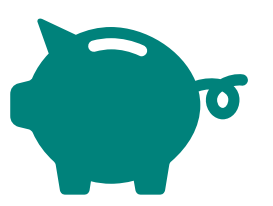
Réservé
Aux riverains
du projet



Taux d'intérêt
Préférentiel pour les
riverains



Gratuit
Pour les prêteurs

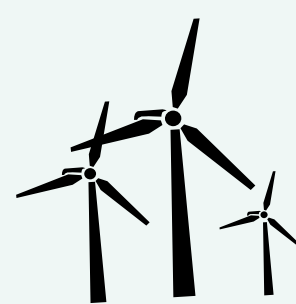


Prêtez dès 50€
Et jusqu'à **2000€**

L'investissement citoyen



Cela consiste à investir dans la société de projet du parc éolien.
Il existe plusieurs possibilités d'**ouverture au capital** :



1 parc éolien

1 société de projet



2 sociétés de projet
distinctes



Les citoyens possèdent des parts dans la société de projet



Création d'une société d'économie mixte (SEM*)

Volkswind
Citoyens
Collectivités

*La collectivité doit posséder entre 51 et 85% du capital

Nos références

La Citoyenne : Eol 87
1 éolienne V90 – 2 MW
Directeur de VW France
partenaire du projet

Projet éolien de Doué en Anjou
5 éoliennes V150 - 4,2 MW
Projet autorisé
Développeur : Volkswind France
Investisseurs : -----



Un territoire Une dynamique